

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020.

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

L'an deux mil vingt

Le vingt-trois juillet à 19 heures

Le Conseil Municipal de la commune de SURY PRES LERE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Viguié Pascal, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juillet 2020.

Présents :

M. Bailly David, Mme Bertheau Sylvie, Mme Blondelet Sylvie, M. Bordu Gérard, Mme Cadete Virginie, M. Castellano Jean-François, M. Deverrewaere Anthony, M. Duméry Eddy, Mme Frot Patricia, M. Hayez Christian, Mme Lahiré Annie, Mme Marcellot Gyslaine, Mme Margueritat Nina, et M. Viguié Pascal.

Excusé :

M. Scoupe Jean-Claude donne pouvoir à M. Viguié Pascal.

M. Bailly David a été élu secrétaire.

Choix des entreprises pour la construction de la halle couverte.

Le conseil municipal, après présentation du rapport de Mme Myriam Vermande Tassin, architecte, suite à l'appel d'offres mis en ligne le 29/04/2020 et publié le 04/05/2020 décide de suivre ses propositions et de retenir à l'unanimité par 15 voix pour les entreprises suivantes pour la construction de la halle couverte - 22 bis route de Belleville - 18 240 SURY PRES LERE.

N° du lot	Désignation	Entreprises	Offre montant H.T.
Lot N°01	VRD	DECHERF	139 934.00 €
Lot N°02	GROS OEUVRE	ART CONSTRUCTION	126 382.16 €
Lot N°03	CHARPENTE BARDAGE	FLEURIER	48 484.96 €
Lot N°04	COUVERTURE	GUILLAUMOT	28 717.60 €
Lot N°05	METALLERIE	MIROITERIE DU BERRY	12 875.75 €
Lot N°06	ELECTRICITE	SDEE	23 925.82 €
Lot N°07	PLOMBERIE SANITAIRES	DUFOUR	10 331.13 €
Lot N°08	PEINTURE	DELESGUES hors option	8 755.32 €
Lot N°09	SIGNALETIQUE	ACCRO DECO	3 766.00 €
		TOTAL	403 172.74 €

Il confie au Maire en tant que personne responsable des marchés tous pouvoirs pour agir ainsi que pour signer les marchés d'entreprises, les avenants éventuels à ces marchés, et tous les actes liés à ce projet.

Illuminations de Noël :

Celles-ci ont été budgétisées mais il faut choisir les nouvelles illuminations de Noël louées pour les trois prochaines années.

Vente d'un terrain :

Nous sommes dans l'attente d'une réponse de l'éventuel acquéreur sur l'utilisation du terrain.

SAFER :

Le prolongement de la convention avec la SAFER est accepté à l'unanimité afin de terminer le dossier « biens sans maître » suspendu durant le confinement.

Natura 2000 :

Monsieur le Maire demande s'il y a des volontaires pour représenter la commune au comité de pilotage des sites Natura 2000 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre ». Mme Marcellot est candidate.

Comité des Fêtes :

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise Corporon pour construire une mezzanine et aménager des combles dans les anciens ateliers pour créer un bureau au comité des fêtes. Mme Cadete et M. Hayez ne participent pas au vote. Après délibération, le conseil municipal décide par 13 voix de ne pas accepter le devis d'un montant de 5 160 € H.T.

Projet aire de jeux pour jeunes enfants :

Mme Lahiré présente un projet d'aire de jeux pour enfants à côté du city stade. Le conseil municipal demande à Mme Lahiré de demander des devis pour une éventuelle réalisation en 2021.

Subvention atelier de Gribouille.

Après délibération, le conseil municipal décide par 15 voix pour d'attribuer une subvention de 150 euros à l'association communale l'atelier de Gribouille.

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part :

- des remerciements de l'ACPG-CATM cantonal, de l'accueil du canton de Léré et de l'amicale des sapeurs-pompiers de Léré pour le versement de subventions.
- que les dates des vacances scolaires applicables à l'école primaire de Léré seront celles de la zone A pour toute la durée de l'année scolaires 2020-2021.
- d'une invitation d'information sur le service Départemental d'Incendie et de Secours et le fonctionnement des sapeurs-pompiers du Cher le samedi 26 septembre à 8h30 à Bourges. Mme Frot est volontaire. En cas d'empêchement, M. Hayez participera.
- d'une invitation à une réunion d'information de la maison des jeunes de Boulleret le jeudi 27 août à 18h30 et de l'assemblée générale le vendredi 4 septembre à 19h. Mme Cadete et Mme Margueritat représenteront la commune.
- d'un courrier du bureau de la sécurité civile concernant la commission de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public demandant de donner délégation de signature à plusieurs conseillers municipaux. En cas d'absence de Monsieur le Maire à une commission, il sera représenté par M. Hayez, M. Bailly et M. Deverrewaere qui auront délégation de signature.

- d'une formation pour les élus à Belleville par l'organisme SOLEN sur l'organisation et le fonctionnement d'une collectivité, la gestion budgétaire et les marchés publics, et le rôle des élus locaux. Treize conseillers municipaux sont intéressés par cette formation.

Madame Marcellot déplore l'état de la cour des ateliers municipaux et souhaiterait que les encombrants ramassés ci et là par le personnel communal et stockés dans la cour soient plus souvent transférés à la déchèterie. Monsieur le Maire demandera aux agents techniques de le faire. Elle demande si les pannes côté ouest du bâtiment principal du restaurant ont été vérifiées et si un robinet va être posé sur la terrasse du restaurant. Monsieur le Maire répond que les pannes seront vérifiées et que les locataires du restaurant ne souhaitent pas de robinet sur la terrasse.

Madame Lahiré demande des précisions sur les clôtures prévues à la halle couverte vis-à-vis de la route de Belleville.

Mme Frot demande s'il serait possible de mettre en place un ramassage des encombrants une ou deux fois par an sur la commune. Monsieur le Maire dit qu'une gestion en interne serait très compliquée car nous l'avons déjà fait mais propose de demander des devis pour le faire faire par une entreprise extérieure.

M. Bailly informe que le bateau pour l'étang de la Fortay est livré et qu'il est en attente de la livraison des nasses à poissons chats.

Mme Cadete informe que la crèche itinérante du Kangouroule viendra 5 fois entre septembre et novembre à la salle des Fêtes. La crèche souhaiterait s'installer à Sury de façon pérenne.

M. Hayez propose de faire une réunion pour les bâtiments au mois de septembre. Il informe qu'un projet a été demandé à l'architecte Mme Vermande Tassin pour la création de WC avec accès aux personnes à mobilité réduite. Une dérogation sera demandée pour l'accès à la scène de la salle des fêtes ainsi que pour l'église.

M. Castellano et Mme Frot souhaitent participer à la commission des bâtiments qui aura lieu en septembre.

La séance est levée à 21h10.

Le Maire
Pascal VIGUIE